



Procès-verbal de la réunion de bureau du 26 juillet 2024 à Saint Pierre Langers

Présents

Emile Christophe (Milou), président; Hervé Gauthier, trésorier,

Joël Berthelot; Pascal Bertin ; Jacques Besneville; Alain Guérin ; Annie Norel; Jean-Claude Norel ;
Philippe Pruvost ; Monique Quemeneur

Absents excusés

Thierry Petillault, vice-président ; Annie Cossé, secrétaire ; Maud Hortala

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la réunion de Bureau du 5 juin 2024
2. Point sur la Granvillaise
3. Point trésorerie
4. Festival des voiles de travail
5. Toute la mer sur un plateau
6. Social : Remplacement du second
7. Wings of Ocean
8. Journée du patrimoine
9. Divers

Le président ouvre la séance à 17h30

Tout d'abord, le président tient à féliciter Maud et Thomas pour l'heureux évènement du mois de juillet. Le petit Armel est né le 6 juillet. Bienvenue au futur marin !

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de bureau du 5 juin 2024

Le PV de la réunion de bureau du 5 juin 2024 est remis aux administrateurs.

Décision du bureau : le projet de PV de la réunion de bureau du 5 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Point sur La Granvillaise

a. Travaux

Une liste de menus travaux a été établie par Jacques lors de visites de La Granvillaise. Il est rappelé que l'équipage doit remplir le cahier prévu à cet effet à bord du bateau et en transmettre régulièrement les éléments à Milou.

Hervé Gauthier, secrétaire par intérim

Le mât de misaine présente des signes de faiblesse en pied de mât. Il est décidé de ne plus envoyer de second et de troisième étage sur ce mât jusqu'à la fin de saison.

Décision du bureau : après discussion, le bureau décide de procéder au remplacement des deux principaux mâts qui auront 15 ans cette année. Un appel d'offre va être lancé pour une réalisation durant l'hiver.

b. Brest 2024

Référent : Milou

Les organisateurs ont envoyé un email de félicitations à l'association et en particulier à l'équipage pour son implication dans les fêtes maritimes. Pour mémoire, nous étions affrétés par le Crédit Agricole. Très belle manifestation très bien organisée. L'évènement a été relayé sur un compte whatsapp et sur le site internet de l'association dans la rubrique actualité.

Le transfert de Brest à Douarnenez était à nos frais. Le bateau a malgré tout pu embarquer des passagers payants à hauteur de 450€ grâce à la mobilisation des bénévoles.

c. Douarnenez 2024

L'organisation laissait à désirer et l'accueil a été plutôt mitigé au niveau de l'emplacement et des sorties en mer. Après un calage avec les organisateurs, les sorties ont pu avoir lieu via la billetterie commune.

Contacté par le capitaine et différents membres de l'équipage, le bureau a pris la décision de débarquer Pierre Dandin pour comportement inapproprié vis-à-vis des équipiers non conforme au règlement intérieur de la bisquine La Granvillaise. Le poste de capitaine était assuré par Pierre Lehuby et celui de second par Thomas Jean qui a rejoint l'équipage à Douarnenez.

Le retour s'est déroulé sans encombre d'une seule traite.

3. Point trésorerie

Les comptes provisoires arrêtés à fin juin se présentent comme suit :

- Produits d'exploitation : 184854€, dont :
 - Remboursement assurance : 63537€
 - Subventions : 60076€
 - Embarquements : 46463€
- Charges d'exploitation : 182188€, dont :
 - Autres achats et charges externes : 140743€, dont 130K€ de gros travaux
 - Salaires et charges sociales : 18409€
 - Dotation aux amortissements : 13500€ (provision)
 - Achats de marchandises : 3672€
- Produits financiers : 2294€
- Résultat exceptionnel : 18000€ (amortissement subventions travaux de 2008)

Concernant les gros travaux, nous proposons de passer tous les frais en travaux d'entretien car nous n'avons pas la possibilité d'identifier les éléments changés dans les immobilisations. Pour ce faire, il aurait fallu tout identifier pièce par pièce (étrave, marsouin, bordés, membrures, etc.).

Décision du bureau :

Le bureau donne son accord à l'unanimité l'option proposée par Cerfrance.

Concernant les manifestations externes, il reste à recevoir les règlements suivants :

Fécamp : 4500€ TTC impayés. Les organisateurs attendent de recevoir les subventions pour pouvoir nous régler. Le dossier est suivi de près.

Brest : 7560€ TTC en attente de règlement.

Douarnenez : 2306,48€ TTC en attente de règlement

4. Festival des voiles de travail

Référent : Hervé Gauthier

Méline Talon a envoyé les plannings des bénévoles, des navigations et des diverses animations. Il faut noter que plus de 30 bénévoles de l'association sont actifs à ce festival, soit pratiquement le tiers des bénévoles engagés dans cette manifestation.

Philippe Pruvost prépare une exposition de 24 photos des bisquines. Les travaux sont confiés au service technique de la ville de Granville qui a accepté de faire les tirages.

Une photo du char de La Granvillaise a été achetée à Jean-Yves Desfoux pour compléter l'exposition photos.

L'association disposera d'un stand de 4x8m au cœur du village.

Annie Norel se chargera du planning des bénévoles pour les permanences du stand.

Décision du bureau : le bureau valide à l'unanimité tous les éléments proposés pour ce festival.

5. Toute la mer sur un plateau 5 et 6 octobre 2024

Référent : Hervé Gauthier

L'organisatrice Charline Heulin nous a transmis la convention qui nous lie avec la SPL, maître d'œuvre de cette manifestation. L'association aura un stand dans la tente des officiels et nous disposerons de 12 mètres linéaires pour reconduire l'exposition photos de Philippe Pruvost.

Charline nous a transmis le planning des animations à bord de la bisquine : visites à quai (bénévoles à inscrire) et conte de Louis (animation assurée par Mitidja et Hervé)

La Granvillaise sera appontée côté criée.

Annie Norel se charge du planning des permanences du stand.

Décision du bureau : le bureau valide à l'unanimité tous les éléments proposés pour ce festival.

6. Social : remplacement du second

Suite au débarquement de Pierre Dandin et à sa demande, son contrat prendra fin le 31 juillet 2024. Les deux parties sont convenus de ne pas divulguer d'information particulière à la suite de cette séparation amiable.

Lucie Monot, nouvelle seconde, sera embauchée à compter du 5 août prochain. Celle-ci vient de Bretagne et présente une belle expérience maritime. Le bureau lui souhaite la bienvenue.

7. Wings of the Ocean

Charlotte, responsable de l'association Wings of the ocean est entrée en contact avec l'AVGG afin de pouvoir intervenir lors de sorties de la bisquine pour mener des opérations de sensibilisation à la pollution des océans par les matières plastiques.

Avec ses 28 m de long, le Scylla accueille un équipage de 12 personnes et sillonne la côte Atlantique jusqu'à La Manche. Depuis son lancement en 2022, la mission du Scylla est portée par Léa Nature jusqu'en 2024. Grâce à son approche itinérante, la mission sensibilise le grand public et les jeunes à travers l'organisation de visites du voilier sur chacune des étapes de l'itinéraire. L'association est sponsorisée par Léa Nature.

Décision du bureau : le bureau, estimant que leur action set bien dans le prolongement de notre activité, a accepté à l'unanimité d'embarquer ces bénévoles durant leur séjour à Granville.

8. Journées européennes du patrimoine 21 et 22 septembre 2024

Annie Norel propose que l'association organise des portes ouvertes de La Granvillaise à cette occasion avec une visite guidée. Annie se charge d'organiser les permanences.

Décision du bureau : le bureau est d'accord pour cette participation.

9. Divers

- a. Projet de vente en ligne sur internet

Hélène Noël se propose pour mettre en place et gérer la vente en ligne sur internet et les expéditions une fois par semaine lors de ses permanences. Cette mise en place nécessiterait d'organiser le site en conséquence et de prendre tous les articles en photo. Hervé s'occuperait de la partie technique du site internet et Maud se chargerait des photos.

Décision du bureau : le bureau donne son accord à l'unanimité.

Fin de la réunion à 19h30

Prochaine réunion

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 28 août 2024 à St Pierre Langers

Le président, Emile Christophe